

Nouveaux Cahiers du socialisme

Le gouvernement Legault et le verdissement du capitalisme

Bernard Rioux

Nouveaux
Cahiers du
socialisme

Numéro 27, hiver 2022

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/98288ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif d'analyse politique

ISSN

1918-4662 (imprimé)

1918-4670 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Rioux, B. (2022). Le gouvernement Legault et le verdissement du capitalisme. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (27), 9–14.

Tous droits réservés © Collectif d'analyse politique, 2022

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Le gouvernement Legault et le verdissement du capitalisme

Bernard Rioux¹

Pour le comité de rédaction

François Legault s'est éveillé bien tardivement à toute préoccupation environnementale. Il avait durement critiqué le premier ministre Philippe Couillard pour avoir mis fin à l'exploration du pétrole sur l'île d'Anticosti² et dans le Grand Nord québécois³. Il a été élu comme premier ministre du Québec en 2018, sans que son programme électoral contienne quelque élément d'importance concernant la lutte aux changements climatiques.

Les mobilisations d'envergure de 2019 qui ont rassemblé des centaines de milliers de personnes à travers le Québec ont illustré l'ampleur de la sensibilisation de la population à la problématique des changements climatiques. Le premier ministre a compris qu'il n'était plus possible de nier cette réalité. Sa réponse a été de développer une politique environnementale visant le verdissement de l'accumulation du capital et de déployer une stratégie de communication prétendant faire du Québec un phare d'un « virage vert » en Amérique du Nord.

1 Bernard Rioux est membre du Collectif d'analyse politique, éditeur des *Nouveaux Cahiers du socialisme*. Il est aussi rédacteur à *Presse-toi à gauche*.

2 Geneviève Lajoie, « Anticosti : Legault ouvert à l'exploration des hydrocarbures », *TVA Nouvelles*, 17 octobre 2017.

3 Yannick Donahue, « Legault n'exclut pas l'exploitation des hydrocarbures dans le Grand Nord », *Radio-Canada*, 3 septembre 2018.

Un virage vert aux différentes dimensions

Le gouvernement Legault présente à l'automne 2020 son *Plan pour une économie verte 2030* (PEV)⁴ qui comporte les transformations socioécologiques les plus « pragmatiques » possible.

Des cibles « raisonnables » sans moyens pour les atteindre

Le PEV reconduit la cible fixée par le gouvernement Couillard d'une réduction de 37,5 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport à 1990, une cible présentée comme ambitieuse. Il convient que son plan ne pourra atteindre que la moitié de cette cible. Il est même prévu de recourir à l'achat de permis d'émission sur le marché du carbone pour permettre au Québec de s'en approcher⁵. Dans un document stratégique interne intitulé *Conditions de réussite du Plan de mise en œuvre 2021-2026 du PEV*, on découvre que le gouvernement a identifié 15 millions de tonnes de réduction potentielle (plus de la moitié de la cible) sous forme d'achat à la bourse du carbone Québec-Californie. « Les réductions d'émission réalisées en Californie seraient ainsi achetées par de grands émetteurs québécois sous forme de droits de polluer et le Québec se créditerait de cette dépollution qui a, en réalité, eu lieu sur le territoire américain⁶. »

La confiance accordée au marché du carbone et au capital financier

Un bilan de la bourse du carbone montre le caractère tout à fait aléatoire des mécanismes de marché pour la réduction des émissions de GES. L'expérience a démontré que les entreprises n'abandonnent pas leur objectif de produire plus pour vendre plus. En fait, le marché du carbone ne permet pas d'atteindre les cibles fixées même si ces dernières sont en deçà de ce que préconise le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Ainsi, le Québec n'a réussi à réduire ses émissions de GES que de 9,1 % de 1990 à 2016, et les émissions ont continué d'augmenter, particulièrement en 2016 et 2017 dans les 100 entreprises les plus polluantes du Québec.

L'électrification des automobiles au centre du Plan vert

La proposition du PEV d'interdire la vente de voitures neuves à combustion interne à partir de 2035 relève davantage d'un plan de communication que d'un plan de lutte aux changements climatiques. Cette mesure ne s'appliquera que dans 15 ans

4 Gouvernement du Québec, *Plan pour une économie verte 2030. Politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques*, Québec, 2020, <www.quebec.ca/gouv/politiques-orientations/plan-economie-verte/>.

5 Jean-Thomas Léveillé, « Réduction des GES. Un plan vert pour atteindre 50 % de l'objectif », *La Presse*, 16 novembre 2020.

6 Thomas Gerbet, « Réduction des GES du Québec : "de la triche" ? », *Radio-Canada*, 16 novembre 2020.

et ne concernera même pas l'ensemble des camions et des voitures commerciales. Le programme *Roulez vert* prévoit une aide de 8000 dollars à l'achat d'une voiture électrique. Les subventions du programme constituent une véritable manne gouvernementale fournie aux grands de l'automobile pour faciliter leur conversion et pour gonfler leurs ventes et leurs profits. Cette priorité a l'avantage de ne rien bousculer des habitudes de la population et conduira à un nouvel élargissement du parc automobile tout en maintenant les problèmes de congestion et d'étalement urbain.

Le gouvernement Legault mentionne les différents projets de transport collectif, mais il continue de dépenser deux fois plus d'argent pour le réseau routier et pour l'électrification des automobiles que pour le transport collectif⁷. Dans ce contexte, le troisième lien, la construction d'un tunnel sous-fluvial entre Québec et la Rive-Sud, dont le coût est évalué à 10 milliards de dollars, est le projet le plus électoraliste et le plus insensé qui soit. Il est révélateur des limites du « tournant vert » du gouvernement Legault. Présenter ce projet comme un projet carboneutre, comme l'a fait le ministre des Transports, François Bonnardel, est tout simplement stupéfiant et risible⁸. Tous les experts ont répété que ce projet va permettre un nouvel étalement urbain et le maintien de l'utilisation de l'auto solo.

L'ouverture à un nouvel extractivisme

La priorité donnée à une politique de mobilité centrée sur l'automobile individuelle débouchera sur la relance de l'exploitation de ressources minières (lithium, cobalt, nickel) et énergétiques. C'est la porte ouverte à un nouvel extractivisme. Devant les profits envisagés de ce tournant, les multinationales australiennes et brésiliennes ont déjà investi ou prévoient d'investir pour prendre le contrôle de cette filière. Dans un premier temps, le gouvernement Legault prétendait vouloir contrôler l'entièreté de la chaîne de valeur, de l'extraction de minerai à la production de batteries pour la conversion du système de transport. Ces ambitions du premier ministre sont déjà abandonnées et son ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, est maintenant à la recherche d'investisseurs internationaux. Le gouvernement se dit prêt à appuyer leurs investissements avec de l'argent public et à faire du sol québécois un bar ouvert aux multinationales du secteur minier⁹.

7 Marc-André Gagnon, « Budget Girard : nos routes coûtent encore cher. Les investissements dans le réseau routier sont deux fois plus importants qu'en transport en commun », *Journal de Québec*, 25 mars 2021.

8 Geneviève Lajoie, « 3^e lien carboneutre : Québec compensera la pollution par la plantation d'arbres », *Journal de Québec*, 24 novembre 2021.

9 Francis Halin, « L'opposition écorche la filière batterie de Fitzgibbon », *Journal de Montréal*, 13 janvier 2021.

Une privatisation de la transition énergétique sous l'aile d'Hydro-Québec

Faire du Québec la pile de l'Amérique du Nord

L'hydroélectricité, cette énergie abondante et à faible coût, a été utilisée pour attirer des industries énergivores comme celles du secteur de l'aluminium, de l'électrochimie ou des cimenteries. Elle a aussi permis d'attirer des entreprises polluantes et émettrices de GES qui consomment aujourd'hui près de la moitié de la production électrique¹⁰.

La vente de l'énergie hydroélectrique aux États du nord-est des États-Unis ou à l'Ontario pourrait selon François Legault faire du Québec la batterie de l'Amérique du Nord. Au lieu d'utiliser cette énergie et l'expertise qui lui est liée pour améliorer l'efficacité énergétique et opérer une avancée à marche forcée sur la réduction des émissions de différentes industries, on cherche à l'exporter dans une démarche purement extractiviste. L'expérience nous montre que l'accès aux énergies renouvelables ne mène pas automatiquement à la baisse de la production des énergies fossiles mais plutôt à l'ajout de ces nouvelles sources d'énergie afin de répondre à une économie insatiable d'énergie et de croissance. La batterie de l'Amérique du Nord n'est qu'un slogan creux d'affairistes qui ne sert qu'à verdir la logique d'une production toujours plus considérable¹¹.

Le gaz naturel élevé au rang d'énergie propre

De 2018 à 2021, le gouvernement Legault a laissé ouverte la porte à l'exploitation pétrolière et gazière sur le territoire québécois. Il a apporté son soutien au projet GNL-Québec car il présentait le gaz naturel comme une énergie de transition. Le PEV va jusqu'à parler, en ce qui concerne les systèmes de chauffage des bâtiments, d'une « complémentarité optimale des réseaux électrique et gazier¹² ».

Ce n'est qu'à la veille de la rencontre de la COP26, pour verdir son image, qu'il a pris la décision de retirer son soutien à GNL-Québec dont l'acceptabilité sociale était remise en question par le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et dont le financement était de plus en plus problématique. Il a également profité de cette occasion pour affirmer que son gouvernement allait interdire toute exploration et toute exploitation pétrolière et gazière sur le territoire québécois. C'était pour François Legault un coup de communication fumant alors que les réserves pétrolières et gazières au Québec sont fort marginales et sans grandes promesses de développement. Il s'est d'ailleurs empressé de promettre de compenser les entreprises des énergies fossiles détenant des permis sur une partie importante

10 Normand Mousseau, *Gagner la guerre du climat. Douze mythes à déboulonner*, Montréal, Boréal, 2017, p. 53.

11 Joyce Nelson, « Pourquoi le grand pari du Québec sur l'hydroélectricité est une mauvaise nouvelle pour le climat, *Presse-toi à gauche!* 9 novembre 2021.

12 *Plan pour une économie verte 2030*, op. cit., p. 53; Ulysse Bergeron, « Synergie renforcée entre Hydro-Québec et Énergir pour le chauffage », *Le Devoir*, 4 janvier 2021.

du territoire québécois¹³. Des intervenants du mouvement écologiste ont déjà lancé une pétition contre cette intention du gouvernement caquiste¹⁴.

Les énergies renouvelables sous le contrôle de l'entreprise privée

Pour le gouvernement Legault, les énergies renouvelables (l'éolien, le solaire...) devront se développer sous le contrôle d'entreprises privées étrangères, et cela, sans plan d'ensemble et sans consultation citoyenne véritable. Hydro-Québec renonce à son rôle de maître d'oeuvre de la production d'énergies renouvelables au Québec, et le gouvernement s'avère incapable de planifier et d'opérer une transition énergétique effective vers les énergies renouvelables sur le territoire québécois.

Le soutien au développement de la filière de l'hydrogène

À son retour de la COP26, le premier ministre ne tarissait pas d'éloges pour la filière de l'hydrogène vert¹⁵. Le développement de cette filière était déjà dans le *Plan pour une économie verte*. La perspective d'utiliser le faible coût de l'électricité pour développer l'hydrogène vert et l'exporter est envisagée par le gouvernement de la CAQ. Énergir en collaboration avec Hydro-Québec cherche à verdir la distribution de gaz naturel en prétendant utiliser leur réseau pour faciliter la distribution de l'éventuelle production de l'hydrogène vert¹⁶.

Le refus d'une rupture avec une agriculture industrielle exportatrice centrée sur la production carnée

Le PEV semble incapable de voir au-delà de la réduction du gaspillage et d'une meilleure gestion des matières résiduelles. Une agriculture d'élevage intensif centrée sur l'exportation est responsable « de 9,8 % des émissions de gaz à effet de serre du Québec en 2017 (4^e secteur émetteur)¹⁷ ». Le gouvernement Legault maintient cette politique et se tient loin d'une véritable agriculture écologique.

Conclusion : des orientations irresponsables

Le mot d'ordre de Legault est simple : *plus de richesse, moins de GES*; son message aux entreprises est clair : « Faites un tournant vert, c'est le moyen moderne de s'enrichir et d'accumuler, et nous vous soutiendrons financièrement en plus ». Il met en œuvre un capitalisme vert le plus grossier et le moins subtil qui soit.

13 François Carabin, « François Legault prêt à payer pour sortir le Québec des hydrocarbures », *Le Devoir*, 20 octobre 2021.

14 Eau secours, *Finis les cadeaux à l'industrie pétrolière et gazière*, pétition, 24 novembre 2021.

15 Hugo Pilon-Larose, « La Presse à la COP26. Legault rêve d'hydrogène vert », *La Presse*, 5 novembre 2021.

16 Normand Beaudet, « Hydrogène vert... les gazières se débattent, comme des diables dans l'eau bénite », *Presse-toi à gauche !*, 7 décembre 2021.

17 *Plan pour une économie verte 2030*, op. cit., p. 57.

La sortie des énergies fossiles attendra. La consommation de gaz naturel, produit par des procédés de fracturation et présenté comme une énergie de transition, se voit promettre un avenir radieux. Toute la politique environnementale gouvernementale est soumise aux impératifs de la rentabilité des entreprises privées et à la logique du marché. En cela, le gouvernement de la CAQ se range du côté de tous les gouvernements de l'Amérique du Nord, du côté de l'écocapitalisme.

Au lieu de répondre à la majorité de la population du Québec qui, par de nombreuses mobilisations (manifestations, pétitions, pactes citoyens...), a maintes fois manifesté son inquiétude et sa volonté d'agir vers une transition juste et véritable, le gouvernement fait du sur-place, en s'appuyant sur la classe d'affaires et sur une partie de la classe moyenne qui pense encore que l'on peut remodeler le capitalisme.

Le Québec a besoin d'une planification publique et démocratique à long terme centrée sur la satisfaction des besoins de la population. Cela nécessiterait de vastes chantiers collectifs visant à redéfinir la politique énergétique, à revoir la politique de mobilité pour sortir du règne de l'automobile, à progresser dans la rénovation d'un cadre bâti qui économise l'énergie, et à s'engager dans la migration vers une agriculture de proximité. Tout cela dans la perspective de diminuer la croissance des dépenses d'énergie et des ressources naturelles et d'en finir avec les productions inutiles et l'obsolescence planifiée.

Produire moins, partager plus, favoriser une économie de proximité. Cette orientation est écartée du revers la main par le gouvernement, car son orientation est de réduire la transition écologique à un verdissement permettant l'enrichissement de la classe entrepreneuriale du Québec. Par ses politiques irresponsables, le gouvernement Legault nous prépare un avenir plus que difficile.